

# ANTICAPITALISTES !

Mensuel du Nouveau Parti Anticapitaliste de Gironde

**Contre tous les racismes**

**Non à l'union nationale et à l'instrumentalisation !**

**Loi Macron :  
Guerre ouverte contre les travailleurs**

**Crise dans la CGT :  
La nécessité de tout remettre à plat**



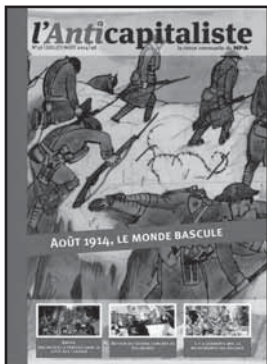
# Lisez la presse anticapitaliste

**Abonnez-vous**

**L'HEBDO**



**LE MENSUEL**



à

**L'Anticapitaliste**

Notre presse a changé de nom : **Tout est à nous !** à laissé place à **L'Anticapitaliste**.

Mais les contraintes restent... C'est pourquoi le nombre d'abonné-es est décisif pour des journaux militants comme les nôtres qui vivent sans pub, sans subvention.

Les abonnements à l'hebdomadaire proposés (par prélèvement ou par chèque) permettent, si vous le souhaitez, de le coupler avec un abonnement à la revue mensuelle.

Les tarifs à l'hebdo seul ou à l'hebdo couplé avec la revue ont comme base les prix au numéro : 1, 2 euro pour l'hebdo et 4 euros pour la revue.

Mais il existe des formules de tarif réduit par prélèvement ou par chèque qui mettent l'hebdo à moins d'1 euro et la revue à 3 euros...

**Abonnez-vous, abonnez vos amis !**

Pour s'abonner avec paiement par chèque, reproduire et compléter le formulaire ci-dessous, ou télécharger un formulaire sur le site [www.npa2009.org](http://www.npa2009.org). Il est possible de s'abonner avec prélèvement automatique - voir sur le site.

## Paiement par chèque à l'ordre de N.S.P.A.C.

Entourer la formule choisie dans le tableau ci-contre, compléter le formulaire ci-après et envoyez les avec votre chèque à :

N.S.P.A.C. - 2, rue Richard Lenoir - 93100 MONTREUIL

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Apt, Esc, Bat : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

TARIFS DES ABONNEMENTS	France et DOM-TOM	
	6 mois	1 an
L'hebdo L'Anticapitaliste	28 €	56 €
L'hebdo et la revue mensuelle	50 €	100 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo	20 €	40 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo et la revue mensuelle	38 €	76 €
Abonnement à la revue mensuelle	22 €	44 €

**Abonnez-vous**

**ANTICAPITALISTES !**

CPPA : 1014 P 11511

Directeur de publication : François Minvielle

NPA33 - 99 rue Camille Sauvageau - 33800 BORDEAUX

Imprimerie : Copy Média

23 rue Francisco Ferrer - 33700 Mérignac

à **ANTICAPITALISTES !** le mensuel du NPA 33

Tarifs d'abonnement : 15 € (10 n° auprès des comités)  
20 € (10 n° + frais d'envoi postal)  
30 € (10 n°, tarif «soutien» avec envoi postal)

Par chèque à l'ordre de Monica Casanova, en précisant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## SOMMAIRE

**Edito** p.3

**Nos vies, pas leurs profits** p.4-6

- Leroy-Somer, Angoulême : lutte pour les salaires
- CDiscount : ras-le-bol des salaires «discount»
- Procès du DAL : pénalisation du mouvement social
- Intermittents et précaires, toujours là !
- Solidarité contre la répression syndicale

**Dans la santé** p.7

- «Les Grands Chênes» : la direction obligée de reculer !
- Maison de retraite Terre Nègre, condition de travail d'un autre siècle

**Loi Macron** p.8-9

- De la guerre sociale larvée à la guerre ouverte ?
- Une vaste opération de régression sociale et de libéralisme
- Derrière la Commission européenne, les banquiers et le gouvernement

**Attentats et union nationale** p.10-11

- Après les attentats et pour faire face à l'union nationale, renforcer les aspirations démocratiques et antiracistes

**Politique locale** p. 12-13

- Métropolisation, opacité et faux-semblants
- Conseil Général : la fin de la Madrellie, mais pas de l'austérité
- Future Région : les appétits se réveillent
- Les bancs de la colère !

**Leur société** p.14

- Crise à la CGT : tout remettre à plat

**Internationalisme** p.15

- Collectif de soutien à Kobané et au peuple kurde

**A Lire** p. 16

- *La grève*, de Murielle Szac
- *Le météorologue*, de Olivier Rolin

## Contre tous les racismes Non à l'union nationale et à l'instrumentalisation !

Des millions de personnes, de jeunes, ont manifesté suite aux assassinats de Charlie Hebdo et de l'épicerie casher de Vincennes pour dire leur indignation face à l'horreur, leur révolte contre l'obscurantisme, le racisme, l'antisémitisme, en affichant le refus de tout amalgame. L'opération de récupération du gouvernement n'en est que plus révoltante.

Au nom de la lutte antiterroriste, de la « grandeur de la France » et de « l'esprit des lumières » (sic !), 10 500 militaires ont été déployés en quelques jours, dans le cadre du plan Vigipirate. « Une opération intérieure sans précédent » selon les termes du ministère de la défense, et une politique sécuritaire qui vise à mettre l'ensemble de la population au garde-à-vous.

Des dizaines d'interpellations ont eu lieu suivies de comparution immédiate, cette « justice » d'exception. Des condamnations à la prison ferme pour prétendue « incitation à la haine » suite à des propos parfois dus surtout à la bêtise, exacerbés par l'overdose de propagande guerrière dans un contexte propice aux provocations et à l'escalade... A Lille et Paris, des employés municipaux et des animateurs périscolaires risquent la révocation pour avoir refusé d'observer « la » minute de silence !

« Nous sommes en guerre » martèle Valls, qui défilait bras dessus, bras dessous avec les pires terroristes et brigands de la planète le 11 janvier à Paris et apostrophait deux jours plus tard à l'Assemblée les députés unanimes dans le patriotisme, des trémolos dans la voix : « la France est debout... la Marseillaise qui a éclaté dans cet hémicycle est une magnifique réponse... » avant de faire voter le prolongement de l'intervention française en Irak sans aucune opposition (les élus Front de gauche se sont abstenus).

Une Marseillaise dont les couplets, « qu'un sang impur abreuve nos sillons », accompagnent les interventions de l'armée française en Afrique, au Moyen Orient... pour que prospèrent les Bolloré, Total, Areva, Dassault, Lagardère et leurs homologues internationaux. Une guerre permanente faite aux peuples et aux pauvres du monde entier, qui répand la misère et la mort et dont les éclats arrivent aujourd'hui ici.

La gigantesque entreprise d'instrumentalisation et de mise au pas des Hollande, Valls, Cazeneuve, qui se placent au-dessus des partis et s'affichent avec leurs nouveaux amis Sarkozy,

Hortefeux, Guéant, suscite dégoût et colère. Les mêmes, cet été, interdisaient les manifestations de soutien au peuple palestinien en train d'être massacré et, plus récemment, celles qui ont suivi l'assassinat de Rémy Fraisse.

A la révolte contre l'horreur des attentats, s'ajoute une nouvelle colère, en premier lieu parmi la jeunesse et les familles des quartiers populaires, parmi tous ceux, arabes, africains, musulmans ou non, qui sont sommés de se justifier, de « communier avec la nation » alors même qu'ils subissent l'humiliation et le racisme quotidiens et que des dizaines de mosquées ont été attaquées en quelques jours. Et cette colère est partagée par tous ceux qui ont manifesté pour la liberté et la fraternité, le droit la différence, le droit de ne pas marcher au pas, de ne pas baisser la tête, de ne pas se taire, et refusent de voir leurs aspirations dévoyées !

C'est bien l'aspiration à une autre société qui s'est pour une grande part exprimée ces dernières semaines, face à l'horreur et à la violence qu'engendre le capitalisme dans le monde entier. Cela ne pourra passer que par le renversement des fauteurs de guerre.



# Nos vies, pas leurs profits

**Leroy-Somer - Angoulême**

## En lutte pour les salaires

Leroy-Somer, principale usine de la métallurgie de Charente (2 100 salariés) est en lutte pour l'augmentation des salaires et le treizième mois, depuis le mercredi 17 décembre.

Le mouvement a commencé quand la direction a annoncé que la prime « d'intéressement » de décembre était à zéro. Cette prime, basée sur le chiffre d'affaire, pouvait représenter jusqu'à un quatorzième mois ! Mais en 2008, avec la crise, elle a diminué fortement jusqu'à quasiment disparaître.

En apprenant qu'ils n'auraient rien, la soixantaine de travailleurs réunis devant le siège où se tenait la réunion, a décidé de bloquer les portes. La direction s'est sentie « séquestrée » et a dû s'enfuir par une porte arrière, à travers champs !

Pour tenter de désamorcer, la direction a annoncé le versement d'une prime de 20 % du salaire brut de novembre, mais rien n'y a fait et le lendemain des débrayages ont eu lieu sur tous les sites. Des piquets de grève ont été installés devant les portes de deux usines, Rabion et la Fonderie, pour bloquer les expéditions.

Le cahier de revendication a été voté : 100 € de plus par mois pour tous ; treizième mois dès 2015.

### Une lutte dans la durée

Le 18 décembre, la lutte s'est organisée autour des piquets. Malgré la période des fêtes de fin d'année, une AG a décidé le blocage des portes de Rabion et de la fonderie jusqu'au 5 janvier.

Des débrayages ont eu lieu jusqu'à la fermeture de la boîte le 24 décembre. Et on a décidé de réveiller tous ensemble sur place !

La direction, le MEDEF Charente, ont combattu notre mouvement. Le patron a fait intervenir les huissiers et il a cité 9 camarades devant le tribunal pour « entrave à la circulation des camions ».

Nous sommes allés à 150 au tribunal pour soutenir nos copains. La justice bourgeoise n'en a pas moins décidé que nous devions lever le blocage et laisser passer les camions, sous peine d'une amende de 500 € par infraction. Même si nos camarades étaient tous relaxés, c'était un mauvais coup contre la grève.

Les piquets ont été maintenus à côté des portes jusqu'au 5

janvier. Un débrayage a eu lieu le mercredi 7, pour la première réunion des NAO. Nous étions plus de deux cents à manifester devant la CCI d'Angoulême.

L'AG qui a suivi a décidé de maintenir un piquet de grève jusqu'à la prochaine réunion des NAO, le 15 janvier. Le patron, furieux de ce mouvement, s'en prend maintenant aux 9 camarades déjà cités au tribunal. Il les convoque le 19 janvier à des entretiens pour « sanctions disciplinaires ». Une plainte a aussi été déposée contre le secrétaire de la CGT pour « dégradations dans le vestiaire de Rabion »... Le débrayage du 15 janvier sera donc déterminant pour gagner et obliger le patron à abandonner toute sanction !

### Un mouvement démocratique et ouvert

Depuis le début, nous avons reçu le soutien d'autres travailleurs en lutte : Géant Casino, DCNS, la Brink's... Les camarades de l'hôpital, les UL CGT de Charente, les retraités de LS... sont passés pour apporter du soutien, en argent, en victuailles, en gâteaux et autres douceurs. Les partis politiques (PCF, NPA, PG, LO) passent discuter, participent à la solidarité financière.

Le tract et le chèque de soutien de la CGT Schindler, l'entreprise d'ascenseurs pour laquelle nous fabriquons les moteurs et dont nous bloquons la livraison, a fait chaud au cœur !

Les décisions, les moyens d'action du mouvement, sont jusqu'à présent pris en Assemblée Générale. C'est cette démocratie qui nous permet aussi de tenir. Et on ne veut rien lâcher !

*Michel Deboeuf*

*Dernières infos - Le mouvement a pris fin le vendredi 16 janvier, après la réunion des NAO qui n'ont pas apporté grand chose en terme de satisfaction des revendications (pas de treizième mois notamment). Malgré tout, le mouvement restera comme un fait extraordinaire à Leroy-Somer, les liens construits entre ceux qui ont lutté, la fierté d'avoir mené la lutte sont des acquis pour l'avenir. Le 19 janvier, des salariés sont convoqués avec des menaces de sanctions. Ils ne seront pas seuls. A suivre.*



# Nos vies, pas leurs profits

**CDiscount - Cestas**

## Ras-le-bol des salaires « discount »

Le 11 et le 22 décembre, juste avant les fêtes de Noël, les salariés de la plateforme de CDdiscount à Cestas étaient en grève à l'appel de la CGT. Ils revendiquent un 13<sup>ème</sup> mois, une valorisation de l'ancienneté et une prime indexée sur la croissance de l'entreprise.

« Parce que les prix "discount" se font sur le dos des salariés » résumait les grévistes qui n'en peuvent plus des bas salaires et du manque de reconnaissance, d'autant que les affaires vont bien pour CDdiscount qui réalise près de 2 milliards de chiffre d'affaires. Sauf que la Direction se débrouille depuis des années pour présenter des comptes en déficit : tours de passe-passe avec le groupe Casino, propriétaire de CDdiscount, investissements partout dans le monde pour monter de nouvelles plateformes, comme en Afrique avec Bolloré, etc. Du coup, chaque année, le discours est le même : il n'y a pas d'argent pour satisfaire les revendications des salariés. C'est tout de même un comble pour ce n°1 du e-commerce en France et 6<sup>ème</sup> au niveau mondial !

Mais cette année, la coupe est pleine. Dès le mois de novembre, la CGT réclamait une négociation. Pas question pour la Direction hors des NAO qui doivent se tenir en février, et surtout pas question d'en discuter pendant la

période des fêtes, la plus grosse période d'activité.

Les salariés ont tenu bon et la CGT de CDdiscount a décidé d'appeler justement à la grève dans cette période-là par deux



fois. Côté direction, cela a provoqué la panique. Elle a fait exploser le nombre d'intérimaires sur le site (autour de 1000 pour moins de 400 CDI dans les entrepôts), en les formant à la va-vite, causant de nombreux incidents ou même accidents dont au moins un grave. Elle a même fait venir plusieurs huissiers préventivement pour surveiller les grévistes.

Le 11 décembre, comme le 22, il y avait

une bonne cinquantaine de grévistes devant les entrepôts, pas forcément les mêmes sur les deux journées. Dans les discussions, la colère est grande par rapport aux salaires, aux conditions de tra-

vail, à la précarité des intérimaires pris et jetés comme des kleenex. Des délégations sont venues voir les grévistes, de la Poste voisine, de Ford, de la Monnaie en grève également le 11 décembre. Les camarades sont très fiers d'avoir osé défier la direction, et lui ont annoncé que la prochaine NAO ne pourra pas se passer comme les précédentes.

*Correspondants*

## Procès en appel du DAL

# Pénalisation du mouvement social

La cour d'appel de Bordeaux a confirmé le 18 décembre le jugement de 1<sup>ère</sup> instance qui condamnait les cinq militants du DAL à trois mois de prison avec sursis, pour la réquisition d'un appartement inoccupé, en juillet 2012. Ils sont condamnés à 3000 euros de dommages et intérêts et 2000 euros de préjudice moral (contre 7000 euros précédemment). Les avocats envisagent un pourvoi en cassation.

C'est bien une Justice de classe qui condamne procès après procès des militants qui refusent l'exclusion, l'indignité de la

vie dans les rues et tentent de pratiquer une solidarité, une application de la loi. « Un toit c'est un droit » sauf que la loi « du droit au logement opposable » est illusoire et « le pouvoir de réquisition des immeubles vacants » n'est jamais appliqué. L'arsenal des lois, les anciennes, les nouvelles mises en place par la gauche sont le garant du système et de la société inégalitaire que nous combattons. Dans cette panoplie, un dernier avatar, le projet de loi anti-squat voté par les sénateurs le 10 décembre 2014.

*Michelle Dupony*

# Nos vies, pas leurs profits

**Collectif Intermittents et Précaires de Gironde**

## En 2015 toujours là contre les précarités !

Après 6 mois de « concertation » sur la convention Unedic de mars 2014 regroupant une cinquantaine de personnes (syndicats, ministères, Unedic, coordinations d'intermittents et précaires), la remise du rapport à Valls le 7 janvier est passée à côté, vu l'actualité dramatique, mais aussi par son manque de contenu.

Le point « positif » est la reconnaissance du travail des Collectifs d'intermittents et précaires et syndicats du spectacle depuis 2003, donnant raison à leurs calculs et propositions alternatives comme le retour aux 507 heures sur 12 mois contre 10 mois. L'Unedic reconnaissant que « *c'est économiquement possible* », un député PS disant que « *ce sont ceux qui ont le plus combattu le système qui le maîtrise le mieux* » et un autre que « *les propositions des Cip ne sont pas fantaisistes* ». Les compliments ne coûtent rien mais ne règlent rien non plus !

Car rien n'a changé pour l'instant. La convention de 2014 est toujours là, la prochaine négociation aura lieu comme prévu en 2016, et puis surtout comme il est dit et redit dans le mouvement des CIP « *Ce que nous défendons nous le défendons pour toutes et tous* » précaires, chômeurs, intérimaires... En refusant clairement que seul soit mis en avant l'intermittence du spectacle nous condamnons l'ensemble de cette convention chômage.

Justement, samedi 10 janvier avait lieu une nouvelle journée de Convergence organisée par la CIPG au Bootleg à Bordeaux. D'abord un après-midi de débats en 3 ateliers sur l'engagement, les moyens d'actions et l'information où nous avons été quelques dizaines à échanger, confronter nos expériences et points de vue parfois divergents mais complémentaires. Il y a eu aussi la vente aux enchères de « photos du lundi » et de la superbe fresque retraçant en 8 panneaux plus

d'un siècle des luttes sociales et politiques avec entre autres un beau dessin de Marx et ce qu'il disait suite aux journées révolutionnaires de 1848 : « *Le temps des coups de main, des révolutions exécutées par de petites minorités conscientes à la tête de masses inconscientes est passé. Là où il s'agit d'une transformation complète de l'organisation de la société, il faut que les masses elles mêmes coopèrent* ». Gros succès à la vente !

La chorale de la CIPG a interprété plusieurs chants révolutionnaires en espagnol, portugais, grec... L'équipe bouffe à été au top... Les groupes ont mis l'ambiance nécessaire... Une bien belle journée militante dont nous avons toutes et tous besoin !

Pour la célèbre photo du lundi, ce 12 janvier devant les grilles de la cathédrale encore couvertes des slogans de la manif de la veille, le thème a été vite trouvé : face à l'objectif notre vingtaine de postérieurs, ornés de la croix blanche des CIP et faisant un doigt d'honneur. Hommage à Charlie tendance Hara Kiri !

On ne lâche rien !

Jacques Raimbault



## Solidarité avec Yann Le Merrer

Secrétaire départemental adjoint de SUD Activités Postales 92, Yann Le Merrer vient de recevoir la notification de sa révocation de la Fonction publique. C'est une première pour un militant syndical depuis 1951. Que lui reproche-t-on ? Des prises de parole lors d'Assemblées Générales pendant le mouvement de grève qui a touché les bureaux de poste des Hauts-de-Seine entre janvier et juillet 2014. On lui reproche d'avoir aidé les postiers à exprimer leurs revendications. On lui reproche d'avoir élevé la voix pour défendre les droits des travailleurs. [...]

SUD Activités Postales 92 appelle tous les postiers, toutes les organisations syndicales, tous les soutiens des postiers, toutes les équipes militantes touchées de près ou de loin par la répression à se regrouper afin de mettre un terme à la politique répressive du patronat et du gouvernement. YANN doit être réintégré !

Extrait du tract de Sud Activités Postales 92

Signez la pétition : <http://www.sudposte75.fr/spip.php?breve7>



« Les Grands Chênes » - Bordeaux

## La direction obligée de reculer !

« Les Grands Chênes » est un établissement privé qui assure des soins de suite et de réadaptation, où les patients viennent en convalescence le plus souvent après une intervention. Depuis des années, il existe un accord d'intéressement (un montant total de 200 000 €, soit environ 1000 € par salarié).

Lors du rachat de cet établissement par Korian (un groupe de santé privé lucratif qui possède 600 établissements dont plus de 300 en France), il y a 3 ans, la direction a essayé de supprimer cet accord, sous prétexte qu'il n'y a pas d'accord d'intéressement dans les autres établissements du groupe. En rachetant des établissements, la nouvelle direction essaye d'aligner les droits des salariés vers le bas, de supprimer tous les accords acquis le plus souvent par des mobilisations.

Mais là, elle est tombée sur un os !

Une grève de tous les salariés avait à l'époque abouti à un accord valable 3 ans. Cette année, les salariés se sont aperçus que la direction n'avait pas respecté cet accord et n'avait pas versé la totalité de l'intéressement dû.

En intersyndicale, ils ont décidé de faire signer une pétition et d'organiser une grève pour récupérer le montant dû, maintenir l'accord d'intéressement que la direction voulait encore supprimer, la mutuelle et obtenir des augmentations de salaires.

Devant la menace de grève que 90 % des salariés étaient décidés à suivre, la direction a dû reculer sur l'intéressement et la mutuelle. Une bonne nouvelle !

Isabelle Larroquet

## Maison de retraite Terre Nègre

### Des conditions de travail d'un autre siècle !

Cette maison de retraite qui accueille 400 résidents, est une des plus grandes de la région.

Cela fait des années que nous dénonçons des conditions de travail difficiles. Notre quotidien : 15 à 17 toilettes par aide-soignante, soit à peine 12 minutes pour chaque personne âgée, qui pour beaucoup d'entre elles sont totalement dépendantes. Nous obliger à travailler ainsi, c'est de la maltraitance institutionnelle. C'est insupportable ! Comment peut-on penser qu'on puisse être attentives à ces résidents, qu'on puisse prendre le temps de les écouter, de suivre leur rythme ? C'est exactement l'inverse qui se passe. Il faut se dépêcher, afin que tout soit terminé à 12 h. Il faut ensuite en effet les aider à manger : pour cela nous n'avons souvent que cinq minutes par résident dépendant ! Et c'est sans fin. Rebelote le soir, on recommence.

Nous avons, par l'intermédiaire du syndicat CGT, alerté le Conseil Général qui finance pour partie cet établissement, l'ARS (Agence Régionale de Santé). Rien n'y a fait. La direction reste sourde !

Une pétition, à l'initiative de la CGT et la CFDT, dénonçant ces conditions de travail, le burn out du personnel a largement été signée.

Un article paru récemment dans le journal *Sud Ouest* a aussi révélé qu'un informateur anonyme avait dénoncé (ce que

nous tentons de faire depuis longtemps) « une pression morale et psychologique sur le personnel ». La réponse de la direction a été immédiate : elle a porté plainte.

Face à la gravité de la situation, à une direction qui ignore nos problèmes, nous restons mobilisés. Nous avons décidé d'organiser au plus vite une assemblée du personnel, de discuter des modalités d'action pour tenter de nous faire entendre. A suivre...

Correspondantes



## Loi Macron : de la guerre sociale larvée à la guerre ouverte ?

Lundi 12, une super-commission « spéciale » de 70 députés a commencé l'examen des 106 articles de la loi Macron et des 1768 amendements qui ont été déposés. Cela va déboucher, le 26 janvier prochain, sur le débat parlementaire proprement dit, mais en « procédure accélérée », c'est-à-dire avec une seule lecture au Parlement. Certains articles prévoient même que les « réformes » qu'ils portent soient passées directement par ordonnance.

Ce projet de loi contient des attaques majeures contre les droits des travailleurs : généralisation du travail du dimanche, remise en cause des prud'hommes et de l'inspection du travail, facilitation des licenciements économiques et des plans sociaux, ouverture de nouveaux secteurs à la logique capitaliste... Macron tente de les justifier en prétendant que cela permettrait de créer des emplois, d'augmenter le pouvoir d'achat en faisant jouer plus librement la concurrence... Et il ajoute que cela n'est qu'une étape, un petit pas vers l'avenir radieux que nous prépare la « gauche »... Nous voilà prévenus !

Macron ment sur les résultats de sa loi en termes d'emploi et de pouvoir d'achat. Ce que lui et le gouvernement visent réel-

lement, dans cette vaste offensive pour faire reculer les droits des salariés, c'est aussi d'exercer un choc psychologique pour imposer encore plus directement la dictature du capital sur la société.

A cet égard, la méthode utilisée pour faire passer la loi est significative. Ce n'est pas par hasard si c'est le ministre de l'Economie qui porte une loi touchant à la justice, au travail, à la santé... Par ailleurs, avec le choix de passer à marche forcée au Parlement, voire par ordonnances, le gouvernement prend acte que les faux-semblants de la démocratie parlementaire ne trompent plus grand monde et font perdre du temps. Et exit le « dialogue social » il y a encore peu si cher aux ministres socialistes : cette fois, pas de grande « conférence sociale ».

Avec la loi Macron, le gouvernement PS-MEDEF assume pleinement et ouvertement ses choix : au service exclusif et sans tabou des profits ! C'est une déclaration de guerre ouverte aux travailleurs et à la population dans son ensemble, qui demande une réaction aussi décomplexée.

Daniel Mimielle

## Une vaste opération de régression sociale et libérale

Nous ne pouvons détailler ici l'ensemble des mesures. Pour plus de détail, on peut se reporter au dossier paru dans l'hebdo *Anticapitaliste* n° 270 du 25 décembre 2014. Il est disponible sur le site du NPA : <http://www.npa2009.org/arguments/dossier-loi-macron>

### Travail du dimanche, travail de « soirée »

La loi Macron prétend ne pas revenir sur le Code du travail qui décrète, depuis 1906 : « le repos hebdomadaire est donné le dimanche ». Il s'agirait « seulement » de porter de 5 à 12 le nombre de dimanches où les commerces pourraient ouvrir, sur simple décision du maire et des intercommunalités.

En réalité, l'attaque est bien plus grave : il existe une catégorie de commerces dans lesquels il est légal d'ouvrir tous les dimanches, regroupés dans ce que l'on appelle PUCE (Périmètre d'usage commercial exceptionnel), créés par les Préfets sur proposition des conseils municipaux, ainsi que dans des « zones touristiques », auxquelles vont bientôt se rajouter des « zones touristiques internationales », définies par arrêté ministériel. Le travail tous les dimanches y sera alors de droit, sans même devoir passer, comme avant, par un arrêté préfectoral.

Et alors que, dans le Code du travail, la nuit commençait à 21 heures, elle commencera désormais à minuit, et celles et ceux qui travailleront dans le créneau 21 h - minuit feront du « travail de soirée »... moins payé, bien entendu.



## Prud'hommes et inspection du travail

Sapin avait déjà réduit les effectifs de l'Inspection du travail de 10 %. Macron continue le travail. Auparavant, en cas d'infraction, les entreprises risquaient une amende pénale décidée par l'Inspection du travail. Désormais, elles seront passibles d'amendes administratives décidées par les DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation et de l'emploi). Ces institutions, dirigées par les Préfets et les dirigeants politiques locaux sont entièrement vouées aux intérêts des entreprises : de vastes perspectives d'arrangements négociés s'ouvrent aux patrons délinquants...

La remise en cause des conseils de prud'homme va dans le même sens. Après la suppression de l'élection des conseillers prud'homaux par les salariés, leur rôle tend également à diminuer. Les conseils de prud'hommes étant considérés trop favorables aux salariés, tout un tas de procédures permettront de les dessaisir de certains conflits, pour les porter soit devant des tribunaux civils, soit devant des commissions de « départage », présidées par un juge civil. Des mesures qui visent à retirer aux salariés les quelques outils juridiques dont ils disposent encore.

## Faciliter les licenciements collectifs

La loi Macron continue la casse des règles relatives aux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), dans le prolongement de l'ANI, voté en janvier 2013. Désormais, il suffira que les PSE reçoivent l'homologation des DIRECCTE pour être considérés comme valables. Par ailleurs, le temps d'information et de consultation des Comités d'entreprise sera réduit à 4 mois. Les patrons pourront donc licencier plus vite et plus facilement : avec l'homologation de la DIRECCTE, les salariés ne pourront plus saisir le juge des référés pour bloquer la procédure de restructuration. La contestation du plan sera toujours possible a posteriori, mais le patron pourra fermer sa boîte ou procéder aux licenciements sans en attendre les résultats.

A cela s'ajoutent tout un tas d'autres mesures comme l'allègement des procédures de recherche de reclassements des salariés ; pour les entreprises faisant partie d'un groupe, le PSE d'une filiale ne concernera que cette dernière, indépendamment de l'état économique général du groupe, etc.

## Ouvrir de nouveaux terrains d'investissements aux spéculateurs

Tout un volet de la loi Macron est consacré à trouver aux capitalistes de nouveaux terrains d'investissements, malgré la stagnation qui frappe l'économie. Le secteur des professions réglementées, notaires, avocats, etc. est un des exemples :

## Derrière la Commission européenne, les banquiers et le gouvernement...

Alors que la commission spéciale commençait ses travaux sur la loi Macron, une équipe de contrôleurs de la Commission européenne débarquait à Paris. Objectif : évaluer les effets de la loi Macron sur le redressement des déficits de la France, conformément aux négociations précédentes sur le budget...

Cela a fait pousser de hauts cris à certains, dénonçant la loi Macron comme une soumission insupportable à la Commission européenne. Comme si la politique de la Commission européenne n'était pas l'émanation de la politique des divers gouvernements européens, à commencer par les principaux d'entre eux, Allemagne, France et Royaume-Uni !

Macron l'a d'ailleurs bien dit : « *Il faut se sortir de la tête que les réformes, nous les ferions sous un diktat de Bruxelles ou de Berlin ... Je ne pense pas à Bruxelles en me rasant. Je pense plutôt à mon pays et aux Français, donc ces réformes, elles sont faites pour nos concitoyens* ».

Le vrai problème, c'est que les « concitoyens » dont se préoccupe Macron sont banquiers ou grands patrons de multinationales...

pour être actionnaire d'un cabinet d'avocat, il faut être soi-même avocat... Pour Macron, il s'agit de « *petits effets de rente qui se sont constitués un peu partout, qui ont parfois thrombosé, parfois dévitalisé, en tous cas paralysé certaines capacités d'initiative dans beaucoup d'endroits.* » et il compte bien y mettre fin en permettant à ses amis banquiers et spéculateurs de prélever leur part sur les affaires qui s'y traitent...

Le projet de loi veut aussi permettre l'ouverture des grandes lignes de transport en commun aux compagnies de bus privées, en concurrence directe avec la SNCF. Il prétend ainsi créer des emplois, et améliorer notre pouvoir d'achat (puisque avec la concurrence les prix des transports

vont, selon lui, baisser). Mais si guerre des prix il y a, elle se traduira surtout par un nouveau recul du service public ferroviaire, des conditions d'exploitation et des salaires des travailleurs du secteur. Et cela au moment même où la lutte contre la pollution exigerait au contraire de tout faire pour développer des transports publics ferroviaires.

A cela il faut ajouter la privatisation de la gestion des aéroports, la poursuite des concessions d'autoroutes, etc.

D.M.



# Après les attentats, pour faire face à l'union nationale, Renforcer les aspirations démocratiques et antiracistes

Les attentats odieux des 7, 8 et 9 janvier, à Charlie Hebdo, dans la rue, puis à l'Hyper Cacher, nous ont tous profondément touchés. Des attentats contre les droits démocratiques et la liberté d'expression, et une tuerie antisémite. Largement, l'empathie et la colère ont succédé à la tristesse. Colère aussi contre l'énorme machine de récupération pour « l'union nationale » qui s'est confrontée à la volonté très souvent exprimée de dénoncer le racisme anti-arabe et anti-musulman. Retour sur une dizaine de jours de discussions.

Nous étions cinq mille à Bordeaux, le mercredi 7 janvier au soir, au rassemblement appelé par le Club de la presse. Une forte émotion, bien sûr, un sentiment d'avoir pris un grand coup, mais pas de silence : des discussions, des sourires. Chacun se rappelait à quel point la bande de Charlie nous avait fait marrer en tapant sur les flics, les religieux, l'armée et les politiciens (qu'on allait voir pleurer des larmes de crocodiles les jours suivants). Des personnes de plusieurs générations disaient que la subversion, l'anticonformisme du journal avaient été libérateurs pour elles. Des militants de nombreuses organisations étaient là, se rappelant leur avoir « piqué » tel ou tel dessins pour illustrer un tract ou une affiche. Des inquiétudes aussi dans les discussions : une situation qui risquait profiter au FN, à une remontée du sécuritaire, du racisme... l'union nationale pointait déjà son nez avec les discours de Hollande et de Sarkozy dans l'après-midi.



Cabu, au moment de la Guerre du Golfe en 1991

Et puis, le rouleau compresseur politique et médiatique s'est mis en marche pour dévoyer l'indignation contre les attentats et essayer de la faire rentrer dans le moule de l'union nationale, de la « fierté d'être français », d'une France présentée comme le phare de la démocratie. Dès le lendemain, la minute de silence imposée a servi au pouvoir pour aller vers cet objectif.

Avec des résultats très divers... car minute faite ou pas, de silence, il n'y en avait toujours pas. Au travail, dans tous les lieux de vie, partout un besoin de partager, d'échanger. Pas un prof qui n'a été sollicité pour en discuter. Et sans doute pas un syndicat où le problème ne s'est pas posé de savoir comment prendre position.

## Une bataille pour affirmer notre indépendance

Avec la tuerie antisémite du vendredi, l'horreur s'est ajoutée à l'horreur. Tous les appareils politiques, institutionnels, religieux, et aussi associatifs et syndicaux, se sont mis en route pour la préparation des marches du week-end. Dans beaucoup de villes, mais pas partout, le contenu imposé était clair : pas de banderoles, pas d'expressions divergentes, union derrière les valeurs républicaines, même si, dans certains endroits, des organisations du mouvement social qui étaient à l'initiative ont essayé de faire entendre autre chose. A Paris, où la marche allait être ouverte par une brochette de chefs d'Etat, le NPA a fait immédiatement savoir qu'il n'en était pas.

A Bordeaux non plus, nous n'avons pas appelé, mais nous avons diffusé nos tracts sur des marchés, dans les quartiers populaires... A Cenon, nous sommes intervenus au marché avec des militants du PCOF et avons diffusé le communiqué national, signé par le NPA, le PCOF, Alternative libertaire et le Mouvement des objecteurs de croissance. Notre dénonciation de l'union sacrée a fait discuter... Nous avons également proposé une rencontre à ces organisations, ainsi qu'à LO, à la FA, au GAB, pour discuter d'une possibilité d'initiative commune.

## Témoignage d'un prof

Le vendredi matin, dans une classe, trois questions clairement posées dès le début du cours : « On en a discuté entre nous, et on se demande c'était quoi en fait ce journal ? Qu'est-ce qui va se passer maintenant ? Qu'est-ce qu'ils sont en train de faire les médias et les hommes politiques ? » Deux heures de discussions serrées... d'abord des rires partagés en regardant quelques dessins, et puis, forcément, la crainte que les réactions racistes s'imposent au centre du débat. On en arrive facilement à discuter de la politique impérialiste au Moyen Orient : comment parler des événements actuels sans montrer qu'ils sont les répercussions de 25 années de guerre en Irak, en Afghanistan, en Afrique... Discussions aussi en salle des profs, avec des collègues mal à l'aise, qui ne se sentent pas prêts à faire face aux nombreuses interventions des jeunes.

La discussion est allée bon train aussi dans les syndicats. Pour certains, ce n'était pas le moment de se distinguer, il fallait être en phase avec l'émotion générale. D'autres au contraire pensaient que les directions confédérales n'auraient jamais du s'aligner derrière l'union nationale, alors que le gouvernement est en train de faire passer la loi Macron. Des expres-

sions clairement opposées aux prises de position nationales ont été nombreuses dans la CGT, comme par exemple celle de la CGT Education 33 qui affirme « Cette agression barbare ne peut justifier aucune union avec ceux qui voudraient se présenter comme vierges de toutes responsabilités dans le développement du racisme et de la xénophobie ; ceux qui montrent du doigt les musulmans, les étrangers, ou se servent de cet acte ignoble pour mettre en place de nouvelles lois liberticides ou encore pour justifier la guerre ; ceux qui sont responsables par leur politiques passées ou présentes du climat xénophobe et des régressions sociales. » (8 janvier)

Une indépendance salutaire, car le dimanche 11, tout a été fait pour imposer la Marseillaise, la police républicaine encensée...

### Quand l'union nationale attise les divisions, stigmatise, brutalise

Ces quelques jours auront été ceux d'une manipulation tous azimuts. Religieux faisant sonner les cloches pour les athées de Charlie. Médias conformistes multipliant les émissions spéciales. Marine Le Pen revendiquant sa place pour défendre Charlie... après que le FN l'ait attaqué plus d'une dizaine de fois en justice.

Tout cela accompagné par une injonction d'Etat insupportable faite aux Arabes et aux musulmans de se justifier. Mais aussi une inflation de morale contre la jeunesse ; des sanctions contre ceux qui ont osé ne pas faire la minute de silence, des jeunes, des salariés municipaux menacés de révocation par Aubry, maire de Lille. Des condamnations, comme sur cette jeune bordelaise d'origine marocaine de 18 ans, condamnée en comparution immédiate le vendredi 16 janvier, parce que ivre, elle a insulté *Charlie Hebdo* devant des flics qui l'interpellaient : 210 heures de TIG ou trois mois de prison malgré ses excuses répétées ! Une brutalité qui ouvre les vannes pour les racistes anti-arabes et anti-musulmans qui passent à l'acte en attaquant des mosquées et des femmes voilées.

Les mesures sécuritaires n'ont pas tardé à se mettre en place, le racisme d'Etat à se renforcer, qui légitime le racisme du quotidien.

Qu'on ait été d'accord ou pas avec *Charlie Hebdo*, notamment dans sa dernière période, la lutte pour les droits démocratiques ne se divise pas. Lutter contre le racisme et l'impérialisme, c'est aussi lutter pour la liberté d'expression qui contribue à l'émancipation de chacun. C'est lutter contre l'antisémitisme qui dévoie la colère en haine contre un bouc-émissaire. C'est dans ce combat général que s'inscrit la lutte contre le racisme d'Etat. Des aspirations démocratiques et antiracistes s'expriment largement, un long combat commence. Il ne pourra pas s'arrêter à la défense des valeurs humanistes. La question est posée de remettre en question toute cette société qui génère cette violence raciste et barbare.

François Minvielle



## Métropolisation : opacité et faux-semblants

Les Métropoles existent officiellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Et le processus de transfert de missions des communes vers la métropole est en cours. Tout cela se passe dans la plus grande opacité, la population n'étant pour le moment ni consultée ni informée.

Lors du dernier Conseil municipal de Cenon, en décembre 2014, ces transferts ont fait l'objet d'un vote. Présenté de façon très technique, il était même presque impossible de comprendre de quoi il s'agissait. Au point même qu'un élu du PC, membre de la majorité municipale, a dénoncé l'entourloupe et explicité pour tous les méfaits de la métropolisation, au service de la compétitivité des régions, du profit privé, qui va exacerber la concurrence entre elles à l'échelle européenne, au détriment des populations et des services publics. Il a exprimé son inquiétude pour les personnels qui, à terme, seront transférés et l'engagement du PC sur le maintien de leurs conditions de travail et leur revenu. Fait rarissime... il engageait les élus à voter contre.

Une dénonciation et des inquiétudes que nous partageons en grande partie et qui ont justifié notre propre opposition. La représentante des Verts a défendu la politique du maire, qui « *va doucement et prudemment* », le maire a voulu se montrer rassurant sur les transferts de compétences et les personnels, mais a du conclure par « *la loi, c'est la loi* », avec d'impuissance. Quant au PC, il a exprimé son espoir, pour contrer la réforme, que les élus se montrent « *de bonne volonté* ». Le constat des limites et de l'hypocrisie du cadre institutionnel est bien là : combattre cette réforme libérale antidémocratique ne peut venir que de la mobilisation des populations des quartiers et des communes, pour décider elles-mêmes de leur sort et imposer par leur lutte leurs revendications de démocratie et de services publics.

*Christine Héraud, élue NPA à Cenon*

## Conseil Général : la fin de la Madrellie, mais pas de l'austérité

Philippe Madrelle, élu au Conseil général (CG) depuis 1969, son Président de 1976 jusqu'à aujourd'hui, élu en plus plusieurs fois Maire de Carbon-Blanc, Député puis Sénateur (voire Président de Région, en même temps !) avec son frère et son fils maires PS, ne se représentera pas à la présidence du CG. C'est le début de la fin du règne de ce cadavre du socialisme Rive droite, la « Madrellie ».

Il faut dire que son image a été ternie par celle de son fils, Nicolas, mis en examen pour un emploi fictif dans un groupe de BTP (payé 3200 € par mois durant 9 mois pour remettre un rapport de... 12 pages !), puis par le Maire de Carbon-Blanc, le socialiste Franck Maurras dont il avait été l'Adjoint avant de lui succéder, démissionné pour détournement d'argent d'une association qu'il présidait...

Ces comportements sont plus que des dérives personnelles. Ils découlent de l'usure de ces appareils politiques du PS empêtrés dans la gestion du libéralisme.

### Une austérité croissante

Depuis plusieurs années, le Conseil Général gère un budget « de rigueur ». En décembre, il a fallu que le SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours de la Gironde) insiste fortement pour que le CG, son principal pourvoyeur, lui accorde 3 millions sur son budget 2015 pour empêcher la fermeture de petites casernes rurales.

Lors du débat préalable au vote du budget en décembre, le vice-président aux finances du CG, le socialiste Darmian, a cité Juppé pour justifier une hausse de la fiscalité locale afin de compenser la baisse des dotations d'Etat et « *la participation des collectivités au redressement des comptes publics* » selon leurs mots soit, en

perspective, une baisse des dépenses sociales, à savoir du RSA, l'allocation dépendance pour les personnes âgées et handicapées et de l'ensemble des aides qui relèvent encore du CG.

Le PC s'est abstenu lors du vote en dénonçant à juste titre 1 million d'euros de plus pour Ford Getrag, sans contrepartie d'embauches, plus 1 million d'euros par an pour le partenariat public-privé des Maisons de la Solidarité et de l'Insertion dont le CG a déjà financé la totalité de l'investissement (cf. Anticapitalistes N°48), et l'énorme participation du CG au chantier de la LGV, avec 155 millions d'euros.

Enfin, l'annonce de la non représentation de Madrelle s'est faite sous une ovation d'éloges venus des bancs tant de droite que de gauche du CG. Significatif.

*Monica Casanova*

## Future région : les appétits se réveillent

La région Aquitaine sera donc associée au Limousin et à Poitou-Charentes dans le cadre de la réforme territoriale. C'est une expansion considérable du territoire placé sous la juridiction du Conseil régional et de son président. On comprend que Rousset se voit bien occuper la place... Il trouve par ailleurs que le nom « *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* » pour cette nouvelle région serait trop long et que finalement, il serait plus judicieux de le limiter à... « *Aquitaine* » ! La chose aurait même, dit-il, une justification historique, puisqu'il fut un temps où le « *territoire de l'Aquitaine allait jusqu'à la Loire et jusqu'à Clermont à l'ouest...* ». C'était sous la féodalité...

Rousset se voit d'autant plus intronisé « Duc » de cette nou-

velle Aquitaine qu'il y voit certainement la récompense de ses combats, en tant que président de l'Association des Régions de France, pour que les Régions se voient dotées de nouvelles compétences, comme par exemple le monopole de l'aide aux entreprises, et des moyens fiscaux de les exercer.

Le problème est qu'en diminuant le nombre de Régions, la réforme a aussi multiplié les candidats aux postes... Du coup, Rousset se retrouve en concurrence avec le président PS actuel de Poitou-Charentes, Macaire, pour l'investiture de leur parti pour les élections régionales à venir. Rousset est paraît-il donné favori. Mais un malheur est si vite arrivé...

D.M.

## Les bancs de la colère !

Le maire UMP d'Angoulême, Bonnefont, a bien essayé de parler de « *couac de communication* », d'expliquer qu'il s'agissait de transformer les bancs en « *sculptures urbaines* », la pose des grillages autour de neuf bancs publics - en catimini, la nuit, un 24 décembre - est apparue pour ce qu'elle était : une action minable contre les pauvres et les exclu(e)s.

La révolte et l'indignation soulevées ont été à la hauteur de la bassesse, obligeant le maire à très vite rendre les bancs... publics ! Dans la ville de la bande dessinée, plusieurs auteurs de BD ont protesté et on imagine ce qui en serait sorti sous la plume des charlies disparus !

L'action de ce maire n'a rien d'unique malheureusement. Cela aura au moins permis de mettre sur la place publique ce scandale du « *meublier urbain anti-SDF* » qui se répand depuis des années. Tout cela étant étudié, fabriqué, de façon cynique dans une politique délibérée de chasse aux pauvres.



Pour les bancs dits publics, tout est fait pour les rendre inconfortables et empêcher la position étendue : trop courts, courbe du banc, arceaux... jusqu'aux sièges « debout-assis » comme le nom l'indique !

On voit aussi fleurir les cactus en métal, les piques et les pointes, des rocs et des galets (pour décorer bien entendu !) rendant impossible la position assise là où cela serait possible notamment autour de banques, magasins, halls d'entreprises ou d'immeubles...

Et puis, il y a les arrêtés anti-mendicité dont la liste serait trop longue mais qui ont commencé en 1993 à Carcassonne et Montpellier jusqu'à Hénin Beaumont en 2014, des mairies « socialistes » aux mairies FN.

Citons aussi ce début de fichage des SDF en 2006 à Nantes, par le maire « socialiste » Ayrault, le déplacement des SDF en 1996 à Nice en convoi, par la police, à 10 km du centre ville dans les collines du Mont Chauve ! Une mention particulière tout de même dans la saloperie pour la mairie d'Argenteuil qui en 2009 avait fait pulvériser du répulsif « malodore » pour déloger les SDF du centre ville.

Heureusement, il y a des mobilisations contre ces politiques. Ainsi, à Bordeaux, contre l'arrêté anti-bivouac de Juppé en 2002 (dans le même temps où il donnait St Eloi aux intégristes), annulé par le tribunal grâce aux mobilisations et dont nous avons fêté la victoire par un grand pique-nique devant la mairie le 12 septembre 2004.

Plus que jamais, il nous faut nous mobiliser contre ces attaques envers les plus exclu(e)s que sont les sans-domiciles, les sans papiers, les Roms... car c'est nous tous et toutes qui sommes touchés.

J. R.

## Crise à la CGT

# Nécessité de tout remettre à plat

*En Gironde comme partout, les affaires du secrétaire général de la confédération ont déclenché une véritable crise. Et ce n'est pas fini ! La question maintenant c'est jusqu'où cela peut aller ? Vers un affaiblissement considérable du syndicat à un moment crucial de l'offensive patronale et gouvernementale ? ou bien vers un sursaut militant ?*

F'in octobre, tout avait démarré par les révélations sur la rénovation très coûteuse de l'appartement de fonction de Lepaon puis de son bureau tout neuf lui aussi très cher et enfin de sa « prime » de départ de son poste de responsable de la CGT Normandie pour aller rejoindre son poste à Paris.

Tout cela a choqué profondément et logiquement de très nombreux militants et de très nombreux salariés. Comment ça, des responsables syndicaux s'arrogeraient ainsi des petits avantages ? Plus ou moins petits d'ailleurs. L'argent des syndiqués serait donc en partie utilisé pour arrondir les fins de mois de leurs dirigeants ? Car dans le paquet cadeau des révélations, il y a aussi le revenu mensuel de 5200 euros net pour Lepaon, soit bien au-dessus de la moyenne.

Dans bien des syndicats de boîte, le lien est fait entre les privilèges de Lepaon, le bureau à 60000 € et le reste, et l'orientation générale de la confédération, incapable d'organiser une riposte par exemple contre la loi Macron, qui laisse les mains libres à Valls

A aucun moment, le secrétaire général comme l'ensemble de la direction n'ont regretté quoi que ce soit. Aucune excuse, au contraire, c'était le début d'une fuite en avant, chacun défendant son poste au risque d'enfoncer le syndicat dans une crise plus profonde. Et c'est ce qui arrive.

Les règlements de comptes commencent parmi les dirigeants. La lutte des places est relancée. C'est l'heure des grandes manœuvres, des manipulations, des mensonges des uns et des autres. Les militants assistent à un spectacle lamentable. Du coup, après le choc, c'est la colère qui gronde. Sous la pression des équipes militantes de base, les structures comme des Unions Locales, des Unions Départementales, des Fédérations s'expriment et demandent la démission du secrétaire général et de l'ensemble de la direction (bureau confédéral). Le problème est bien collectif.

Mais ce n'est pas le cas de toutes les structures. Certaines,

proches de Lepaon et de sa garde rapprochée, continuent de le défendre. C'est le cas, chez nous, de l'Union Départementale Gironde et de sa secrétaire zélée. Les militants ont eu droit à un courrier violent contre... les médias qui s'acharnent sur un homme et un syndicat qui gêne : « Notre CGT traverse une crise d'une gravité sans précédent. Certains ont décidé de faire la peau de la CGT ! »... « La démission ou la révocation du Secrétaire général de la CGT aurait des conséquences politiques très graves pour notre CGT ! »

L'UD s'en prend aussi à tous ceux qui critiquent le « chef ». Un discours de chantage visant les militants qui dénoncent depuis bien longtemps l'absence de transparence et de démocratie dans le syndicat et l'attentisme voire l'anesthésie de la CGT dans cette période de guerre patronale contre la population et les salariés.

Mais aujourd'hui, les militants de base, longtemps étouffés par les pressions et intimidations diverses de certains bureaucrates nationaux ou locaux, se font entendre. La parole d'en bas semble libérée. Jusqu'où cela ira-t-il, on ne peut savoir. Mais, enfin, des problèmes comme la démocratie interne, le besoin de débattre de nos orientations, de la stratégie dans les luttes, de la nécessaire convergence des résistances, notamment contre la loi Macron, commencent à se discuter.

Lepaon n'a pas pu empêcher son départ. Aujourd'hui, même si la direc-

tion, complètement discréditée, essaye de sauver ce qu'elle peut, les remous continuent et nous ne sommes pas sortis de la crise. Car un nouveau secrétaire général, un nouveau bureau confédéral ne changeront rien à l'affaire. Il faut une profonde transformation du syndicat, il faut que la base reprenne la main sur son organisation pour en faire un véritable outil démocratique pour préparer la riposte du monde du travail.

C'est vital et urgent. Sans doute le défi est énorme, mais on peut espérer qu'à partir de maintenant les choses ne seront plus comme avant. A nous d'agir pour que cette crise soit salutaire au monde du travail et nous permette de construire une « autre » CGT !

*Correspondant-e-s NPA, militant-e-s CGT*

THIERRY LE PAON N'A PAS À ROUGIR DE SON BICON



## Un collectif de soutien à Kobané : soutien au peuple kurde !

À la fin du mois d'octobre s'est constitué à Bordeaux un collectif de soutien à Kobané, à l'initiative de l'association franco-kurde et du NPA. Il regroupe aujourd'hui ces deux organisations, le PCF, Solidaires, la FA et le GAB (Groupe anarchiste bordelais).

Le collectif a organisé la manifestation du 1<sup>er</sup> novembre qui a réuni près de 800 personnes dans la rue Sainte-Catherine, en soutien à la résistance acharnée du peuple kurde contre Daesh, pour la solidarité internationale, et pour dénoncer la politique de l'impérialisme fauteur de guerre, qui pille la région.

Une nouvelle manifestation était organisée le 29 novembre : elle a réuni plusieurs centaines de personnes.

La situation du mois d'octobre, celle de la survie même de Kobané et de Rojava, a évolué. Aujourd'hui, Kobané survit, mais dans les pires conditions, pris en étau entre les réactionnaires islamistes de l'armée de Daesh et l'Etat turc qui œuvre activement à sa défaite et à son écrasement. Il revient au mouvement ouvrier et démocratique ici, de développer la solidarité avec le peuple kurde, comme avec tous les peuples qui résistent en Syrie et en Palestine. Leur lutte est la nôtre, contre la domination impérialiste, pour la liberté des peuples, la démocratie.

Les peuples qui résistent ne peuvent gagner sur le terrain strictement militaire, mais seulement si ici, les salariés, la jeunesse, toute la population se mobilisent contre notre propre impérialisme et le gouvernement Hollande, son porte-parole.

Il y a deux ans, le 9 janvier 2013, trois militantes pour la reconnaissance des droits du peuple kurde étaient assassinées en plein Paris, Leyla Saylemez, Fidan (Rojbîn) Dogan et Sakine Cansiz. Sans doute pour ne pas fâcher les autorités turques, la vérité sur cet assassinat politique n'a toujours pas été établie. Toute la vérité doit être faite sur ces assassinats, les commanditaires identifiés et poursuivis, les assassins condamnés. La justice ne doit pas être censurée au nom d'une quelconque raison d'État. C'est ce qu'ont proclamé les milliers de manifestants à l'appel des organisations kurdes à Paris, le samedi 10 janvier.

Ainsi le NPA propose :

- de multiplier les interventions pour imposer au régime turc l'ouverture réelle de la frontière turco-syrienne, pour l'arrêt immédiat de la répression antikurde, la libération du dirigeant kurde A. Ocalan et de tous les prisonniers politiques,
- d'exercer notre pression sur nos gouvernements en Europe pour l'ouverture des frontières de l'Union Européenne aux réfugiés de Syrie et d'Irak, pour la régularisation de tous les sans-papiers, pour retirer le PKK et les autres organisations kurdes de la liste des organisations terroristes maintenue par Bruxelles,
- de tout faire pour imposer la livraison aux combattants kurdes de matériel, y compris militaire, dont ils ont besoin face à Daesh.

Le collectif vise à se renforcer et à s'élargir à d'autres organisations associatives, syndicales et politiques.

*C.H. et F.M.*

### 5 heures pour Kobané

A l'initiative du collectif Urgence Kobané

**Vendredi 23 janvier – 18h-23h – Lormont**

Espace Citoyen Colmet, rue des Acacias

A 19 h, un débat sera organisé, avec la projection d'un film témoignage réalisé par une délégation à Kobané, avec la présence d'un membre de cette délégation, Yann Puech.

La soirée se poursuivra de façon festive, avec des spécialités et de la musique kurdes.



## La grève

Murielle Szac - Seuil Karactères - 2008 - 8,50 euros

Une petite ville du Nord de la France ravagée par la crise économique. Déjà la fonderie où travaillait le père de Mélodie a fermé. Vient le moment de délocalisation en Slovaquie de l'usine de textile où travaille sa mère.

Mélodie raconte cette histoire qui va changer sa vie, son rapport au monde : elle participe à la grève avec occupation et retrouve son père ancien militant syndical et politique qui a basculé dans l'alcoolisme et quitté la famille.

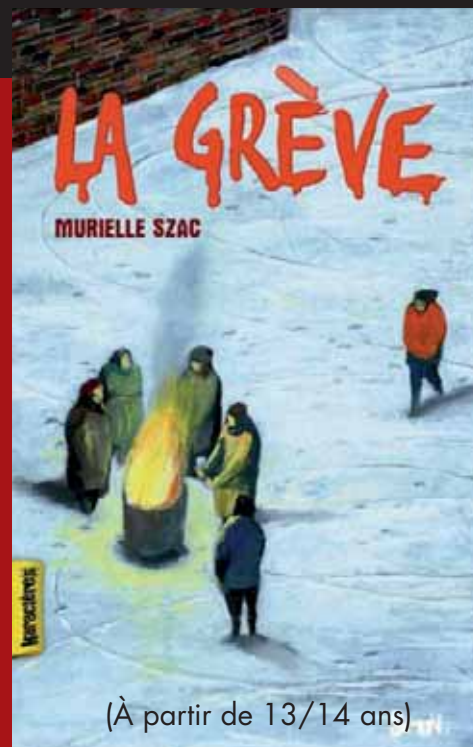
Ce roman est décapant mais ne tombe pas dans la caricature. Mélodie qui était en conflit permanent avec sa mère la découvre sous un autre jour, avec ses contradictions, l'inverse étant vrai aussi.

Le conflit, l'occupation montrent aussi les difficultés, les doutes, les disputes des ouvrières face à un destin qu'elles

ne maîtrisent pas, avec comme toile de fond la violence des rapports sociaux.

Grâce à la rencontre avec Julie, journaliste free-lance, Mélodie apprendra aussi ce qui a réellement fait basculer son père. Le personnage de la journaliste est attachant car on devine derrière elle l'auteure, d'origine ouvrière qui a tourné le film *À quoi rêvons nous ?* sur une famille de cheminots après la grève de fin 1995 et qui veut témoigner d'une réalité sociale dont on n'entend pas parler à la radio ou à la télévision.

S'il date de 2008, c'est malheureusement un roman d'actualité, finement mené et qui peut déboucher sur de nombreux débats pour les ados et adultes : Y-a-t-il encore une classe ouvrière ? Que peut-on faire face à la mondialisation ? L'action syndicale et



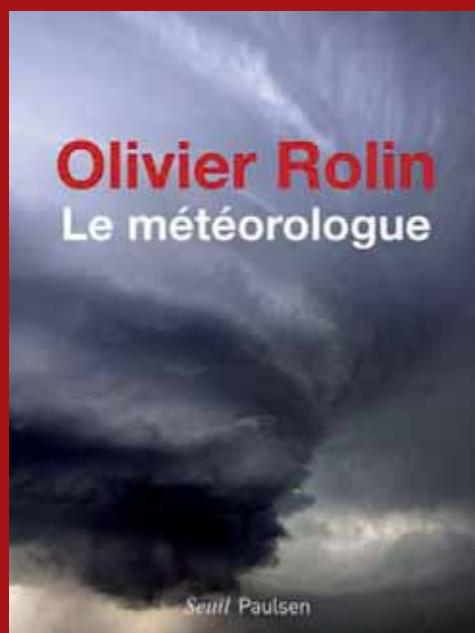
collective sert-elle encore à quelque chose ?...

Un livre dans une collection pour adolescents certes mais, on le voit qui peut être lu par les adultes.

Jean Claude Bonnet

## Le météorologue

Olivier Rolin - Seuil - 2014 - 18 euros



« Son domaine, c'était les nuages », ainsi commence ce livre. Alexeï Féodosiévitch Vangengheim fut en effet en 1929 le premier directeur du service hydro-météorologique de l'URSS. Né en 1881 en Ukraine dans une famille de petite noblesse (son père refusa d'émigrer après la révolution alors que son frère choisit les blancs) Il est ce que l'auteur appelle un « bourgeois communiste », siégeant dans nombre de commissions, comités scientifiques etc... « Il connaît Gorki et Kroupskaïa (la veuve de Lénine), le commissaire du peuple à l'Edu-

cation Lounatcharski ... Dans la grande encyclopédie soviétique, il figure juste avant Van Gogh. Il semble bien parti pour devenir membre de l'Académie des Sciences, être décoré de l'ordre de Lénine. »

Ce jusqu'au 8 janvier 1934, jour où sa femme l'attend en vain à l'entrée du Bolchoï, lui qui a pris la direction de la Loubianka, siège de la Guépéou (ordre d'arrestation et de perquisition n°14234). « Acte d'accusation : organisation et direction du travail de sabotage contre-révolutionnaire dans le service hydro-météorologique de l'URSS. » Le neuf février, il signe sa culpabilité. C'est alors qu'il quitte Moscou pour se retrouver au camp du monastère des Solovki, archipel de la Mer Blanche. Là, il croit en prendre pour simplement dix ans mais ne comprend pas ce qui lui arrive. Au camp il passe ses journées à faire des conférences et à fabriquer des mosaïques représentant Staline et des herbiers pour sa fille Eleonora qui en 1937 ne recevra plus de nouvelles

de son père fusillé comme des millions d'autres.

Ce livre qui pourrait être un roman est le récit d'une histoire vraie, celle qu'Olivier Rolin a retrouvée dans les archives grâce à l'association Mémorial qui recueille toutes les informations sur le Goulag. (Signalons que Mémorial a aujourd'hui quelques ennuis avec le régime de l'ancien KGBiste Poutine). Ce livre est magnifique car il montre bien le rouleau compresseur de la bureaucratie stalinienne, comment un homme au fait de sa gloire finira par être brisé. Pourtant on ne peut que réfuter la présentation du livre par l'auteur, ancien dirigeant de la Gauche prolétarienne : « *Le triomphe du capitalisme ne s'expliquerait pas sans la fin terrible de l'espérance révolutionnaire.* » En effet, pour les révolutionnaires, le désastre du stalinisme qu'il s'agit d'expliquer, ne signifie pas la fin des idéaux communistes. Mais ce n'est pas l'objet du livre qui se suffit à lui-même.

J.C.B.